

SOMMAIRE :

- Édito
- Question cruciale
- L'impertinent
- Mot de la présidente
- Actualités
- Un peu d'histoire
- Le Dossier de l'Echo
- Assemblée Générale



ÉDITO

Vous trouverez dans ce numéro le compte rendu de l'assemblée générale 2017 ainsi que le rapport financier pour l'année 2016 qu'il faudra valider lors de la prochaine assemblée générale.

L'inauguration de la piste DFCI tant attendue, et soutenue par Mme Nathalie SIMON et le CIQ a eu lieu le 26 juin 2017, les travaux ont été menés de main de maître et nous sommes soulagés que cette piste soit opérationnelle avant l'été. Je vous rappelle que les pistes DFCI sont réservées aux véhicules des pompiers.

LE CIQ VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES !

Mireille BONNET



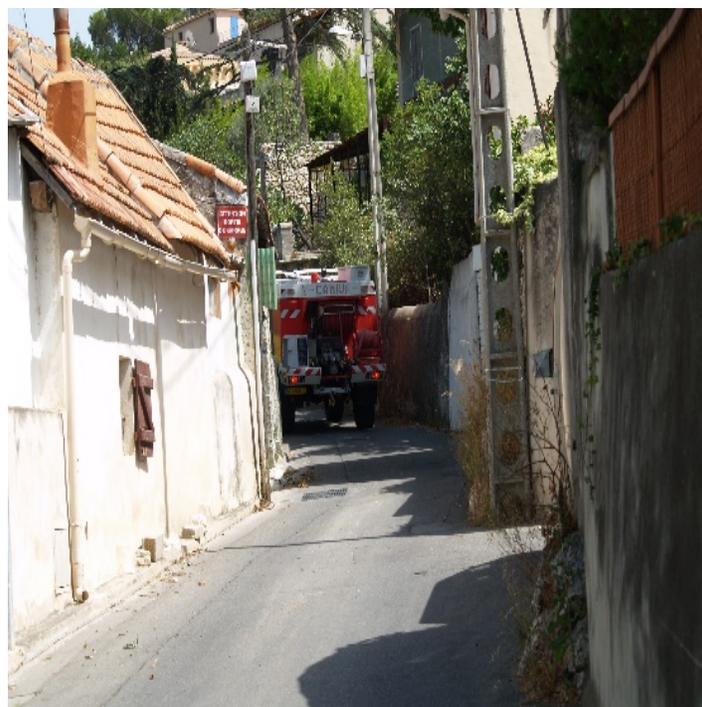
Avant et pendant l'été :

Une question cruciale à se poser !

Pour simplifier la tâche des secours.

Peut-être avez-vous rencontré récemment un véhicule lourd d'intervention incendie qui se faufilait dans les voies de notre quartier. Ce n'était pas un entraînement de lutte contre le feu, mais simplement un exercice de circulation dans nos avenues et impasses. Ce camion pouvait-il manœuvrer sans trop de difficultés ? Les rues sont étroites, certes, tous les panousiens le savent et s'accommodent tant bien que mal de cette situation. Le passage est souvent difficile, voire impossible, lorsque des véhicules stationnent sur les bas-côtés ou sur les aires de retournement. Alors, devant les risques incendie de ces prochains mois, il faut toujours se poser la même question avant de garer sa voiture : **est-ce que je ne gêne pas le passage d'un camion de pompier ?**

Ce n'est qu'un cas de conscience.



L'impertinent !



Que faut-il comprendre ?

Six mois après l'incendie du 5 septembre 2016 de Luminy, le président du Parc national des calanques prêchait la bonne parole dans les colonnes d'un quotidien marseillais daté 6 mars 2017 : « *Il n'est pas prévu de reboiser les surfaces brûlées car l'expérience de ces dernières années montre que le résultat n'est pas à la hauteur des investissements humains et financiers consentis. La nature est plus forte que nous.* » Le poids des mots, j'avais déjà entendu ce beau discours porté par notre édile. Il est vrai que les collines de La Panouse sont bien tristes, même si elles commencent à ressembler par leurs couleurs estivales à un tableau de peintre impressionniste. Je me suis donc rallié à la sagesse du moment. Ce quotidien, quelques pages plus loin, rapportait que l'on reboisait à Allauch. Par ailleurs, l'édition du 17 mars 2017 révélait que « Mille arbres ont été plantés dans le Parc des Bruyères. » Souvenez-vous, ce quartier qui dans la nuit du 22 au 23 juillet 2009 vivait les instants tragiques d'un incendie qui a détruit nos forêts. Des Trois-Ponts à La Panouse, à vol d'oiseau, environ un kilomètre, là-bas on reboise et chez-nous on « laisse faire la nature ». Un même édile, un domaine de compétence contrôlé par un organisme identique, l'ONF, j'aimerais comprendre...

Cependant, savez-vous qu'il existe encore dans notre petit village d'irréductibles, quelques panousiens éclairés qui puisent dans l'Histoire de nos forêts la sagesse des hommes. Le primo-colonisateur de nos espaces n'est pas le pin d'Alep, comme beaucoup le supposent, mais le chêne, le *Quercus ilex*, espèce survivant aux incendies et régénérateur du biotope. Alors, question : pourquoi ne pas aider cette nature engourdie et réduite en cendres ? Réponse. Sans attendre, les panousiens lui ont tendu la main, discrètement, écoutant la parole du bon sens.

Ainsi, je vous invite à vous promener à proximité de la « tour de chasse de la Rouvière », vous y découvrirez de jeunes chênes de plus de 60 cm de haut, plantés en 2010. Ils poussent secrètement, à proximité des massifs de genêts. Peut-être les verrons-nous grandir ; nos enfants se mettront certainement à l'abri sous leur frondaison. Cela je le comprends.

Mot de la Présidente

- La mise en place de la caméra de surveillance au rond-point de la Panouse ne donne aucun résultat en ce qui concerne les infractions au code de la route et aux incivilités. Nous en avons eu la confirmation par les services concernés. En revanche celle située au carrefour Cabot-Panouse est très efficace pour les stationnements interdits. Il vous en coûtera 135 € pour les 5 mn qu'il vous faudra pour acheter une baguette de pain si vous avez la mauvaise idée de vous garer au milieu de la chaussée ou sur le trottoir. Certains Panousiens en ont déjà fait les frais. Nous avons plusieurs fois soulevé le problème de stationnement dans la Panouse. Ce sujet reste très préoccupant surtout l'été. Nous n'avons pas l'intention de faire intervenir la police pour sanctionner tous les véhicules mais pensez, en vous garant, à laisser la place pour le passage des camions de pompiers. C'est une question de survie.
 - Pour la soirée diapo du Parc National des Calanques, je remercie les personnes présentes qui grâce à leurs questions pertinentes nous ont permis de mieux connaître son fonctionnement et sa réglementation et surtout à M BOISSEAU pour sa gentillesse et sa disponibilité, qui a répondu à toutes nos questions jusqu'à 21h. Vous ne trouverez aucun article sur cette soirée vu le peu d'intérêt de la majorité des Panousiens pour leur environnement. J'avais déjà constaté ce fait lors de la venue du bataillon des marins pompiers de Marseille venu faire une démonstration de son nouveau camion, plus petit et plus perfectionné, au niveau du local du CIQ.
 - D'après nos dernières informations les constructions prévues sur le terrain Séréna ne seraient pas modifiées. Il s'agirait bien d'une résidence pour seniors. La construction serait effectuée par la Société EIFFAGE. Une autre société prendrait la gestion du site Sté DUMAS « Happy seniors ».
 - Malgré nos différents coups de téléphone et courriers au service concerné, nous n'avons toujours pas résolu le problème du chauffage dans le local du CIQ. Nous allons faire du forcing pour que les choses avancent mais le problème est complexe puisque la machinerie se trouve chez le voisin et que le CIQ n'en a pas l'accès.
 - Une petite bouffée de satisfaction pour la fête des voisins. Il est évident que nous n'étions pas en grand nombre mais suffisamment pour que cette soirée soit réussie. Une grande convivialité, beaucoup de bonne humeur, à boire et à manger à profusion, le temps idéal et des enfants heureux, libres de jouer et rire sans contrainte. Nous avons eu la visite de nos élus, M. ROYER-PERREAU, M. TEISSIER ainsi que M. MURACCIOLE chargé de la voirie.
- Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et espère vous retrouver nombreux lors de nos prochaines rencontres.

Mireille BONNET

UN PEU D'HISTOIRE

Reconnaissez-vous l'endroit ?



DERNIÈRES ACTUALITÉS

- Fête des voisins :



Une bouffée de satisfaction pour les panousiens !

- Inauguration de la piste DFCI :



- Conférence au CIQ :

Rendez-vous le vendredi 13 Octobre à 18h30 au local du CIQ : « Fort Saint Nicolas, 1939-1942 : lieu de Résistance, les détenus, les évadés, leur souffrance. » Conférence animée par M. Michel GOURY.

- Mai 2017 :

Je rêve. Ce n'est pas Noël, ce n'est pas le 1^{er} avril non plus, les cantonniers sont passés.

Une décharge sauvage une verrue dans le

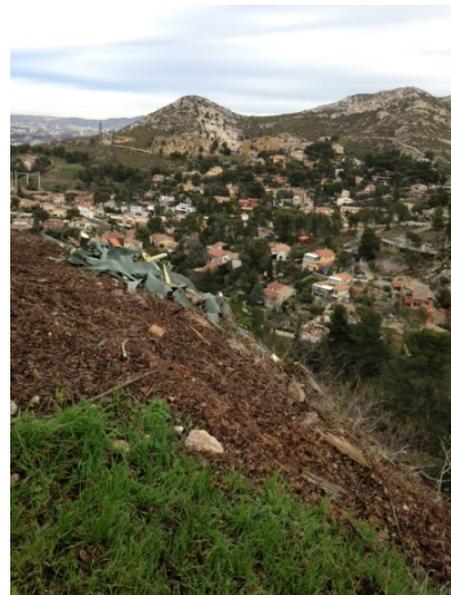


Notre quartier ne déroge pas à la règle qui donne à certains, notamment à Marseille, le droit de faire n'importe quoi, n'importe où. C'est ainsi qu'une minorité d'individus impose, sans état d'âme particulier, une vision bien personnelle de la vie collective.



Lieu. Au pied du bâtiment Super-Rouvière, à proximité de la ligne de crête qui mène à l'antenne TDF, on découvre un des trois vallons de la Panouse, le vallon de la Grand-Gorge. Les propriétés se blottissent autour de la place Esquiros. Le regard se porte également vers les sommets de la carrière Perasso. À proximité du réservoir d'eau surplombant la copropriété de la Rouvière, une décharge sauvage déverse ses gravats, roches et déchets végétaux le long du flanc de la colline du vallon. Décharge d'hier et d'aujourd'hui, témoin de la négligence et de l'incivisme des hommes.

Un peu d'histoire. Pendant la construction du dernier bâtiment de la copropriété de la Rouvière, le Super Rouvière, il a fallu aplanir les terrains, de gros travaux, pour aménager les assises de l'imposante construction. Certains blocs de rochers ont ainsi dévalé vers le versant Sud de la place Esquiros, arrêtant leur course au pied des murailles séculaires bordant les propriétés.



au pied du Super Rouvière, paysage de La Panouse

**Le
dossier**



1994. Extrait d'un courrier adressé au syndic de la Rouvière : « *Le mercredi 12 janvier le syndic de la Rouvière a fait procéder à des déversements de boues selon toute vraisemblance du réservoir d'eau [...]. Plusieurs mètres cubes ont été répandus sur des décombres à flanc de colline sur le terrain de la Rouvière. Ces boues, très fluides, ont partiellement dévalé la pente et ont envahi une partie de notre terrain sur environ 100 m puis se sont écoulées sur la place Esquiros et dans la rue mitoyenne [...].* » Retenons simplement qu'en 1994, le vallon de la Grand-Gorge était déjà un lieu disposé à accueillir les premiers effets de l'incivisme de certains.

Puis, ce fut une automobile de marque BMW qui fut précipitée et dont on peut encore deviner la carcasse parmi les arbres.

Aujourd'hui. La décharge sauvage a pris forme, terre-plein modelé par les déblais, débris, plâtras de toutes sortes, et consolidé par les dépôts de végétaux et arbres coupés. Nous avons pu observer qu'en période estivale, ce « compost » souffrait de la chaleur et dégagé des émanations et des vapeurs susceptibles de s'enflammer.



Juin 2017 : et ça continue !

Inquiétudes. Certains panousiens nous ont fait part de leurs préoccupations devant la liberté affichée des véhicules venant répandre en ce lieu leur rebut, au vu et au su des riverains. Cependant, si l'on en croit le panneau placé à l'entrée du chemin d'accès, « la décharge est interdite » ! Panneau peu dissuasif et barrière en permanence ouverte, la décharge sauvage semble désormais autorisée pour quelques-uns !

Selon l'historien Fustel de Coulanges, « *À Athènes on pouvait mettre un homme en accusation et le condamner pour incivisme, c'est-à-dire pour défaut d'affection envers l'État* ».



Les invités présents : M Lionel ROYER-PERREAUT, Maire du 5^{ème} secteur, Mme Nathalie SIMON, 1^{ère} adjointe chargée de la sécurité et de la finance. M Jean Michel MURACCIOLE, chargé de la voirie en Mairie de secteur, M Jean Marc CHAPUS, Président de la confédération des CIQ de Marseille et alentours, Mme CANICAVE, Présidente de la Fédération des CIQ du 9^e, Mme le Commandant Laurence COSTE, Police nationale. Excusés : Mme EMERY, M SANTELLI.

Les membres du Conseil d'Administration du CIQ de la Panouse :

Mmes BONNET, DEQUERD, DURANDET, IMBERT, ROLLO-FILASTRE et Mrs CHAPUS, GOURY, MARTINI, RUIZ DE MENDOZA, SIMON. Excusés : Mmes APPETITI, RUSSEIL, M BALDOUS.

Mme Mireille BONNET, Présidente du CIQ de La Panouse, déclare l'Assemblée Générale ordinaire ouverte.

Il est 9h45. Rappel est fait de l'ordre du jour.

1 – RAPPORT MORAL Les points suivants sont abordés :

- Participations aux réunions : Conseils d'administration et Assemblées Générales de la fédération des CIQ du 9^{ème} et de la Confédération des CIQ, différentes représentations en Mairies de Secteur et Centrale, réunions « sécurité ».
- Local : rappel est fait des différentes activités proposées dans le local.
- L'Écho de la Panouse : présentation de l'équipe rédactionnelle. 4 numéros en 2016 ont été distribués dont un spécial incendie
- Le Site du CIQ : Mme Claudie DURANDET nous fait un résumé des différentes informations mises sur le site. Sa mise à jour du site est faite au fur et à mesure des informations recueillies.

RAPPEL : pour recevoir la newsletter « lettre de la Panouse », il faut s'abonner sur le site la-panouse.com. S'abonner ou se désabonner est une initiative personnelle à faire sur le site

Une refonte du site dont s'occupe Mme DURANDET est envisagée prochainement, pour que celui-ci soit accessible aux différents écrans.

Mme BONNET signale la démission de 2 membres du Conseil d'administration pour des raisons personnelles. L'équipe continuera avec 13 membres jusqu'au renouvellement du CA.

La Présidente met au vote le rapport moral. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 27 février 2016 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2 – RAPPORT FINANCIER

La Présidente passe la parole à la Trésorière Mme DEQUERD.

Le CIQ est bénéficiaire, il affiche un solde positif de 463.19 €

La Présidente met au vote le rapport financier. Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Le détail est accessible sur notre site internet.

3– SÉCURITÉ

Il est important que les habitants préviennent le CIQ. Les informations données permettent de faire évoluer certains dossiers, ce qui prouve l'efficacité de la collaboration. Mme le Commandant COSTE prend la parole : maintien du nombre de cambriolages dans la Panouse dû à une délinquance itinérante très bien organisée.

Prévention : Prévoir des alarmes, des renforts sur les fenêtres, prévenir les voisins en cas d'absence. En cas de cambriolage, appeler le 17 et ne rien toucher (recherches empreintes, ADN). Pour les cambriolages sans identification des agresseurs, il y a la possibilité de faire une pré-plainte en ligne. Pré-plainte.gouv.fr Un rendez-vous vous est donné dans les 48h.



Verbalisation des véhicules stationnés hors des tracés sur la chaussée (135€).

Utilisation par la police des caméras exploitées par le Centre de Surveillance Urbain. Les images sont conservées 10 jours. Une différence est faite entre arrêt et stationnement.

INCENDIE : Il est rappelé que le brûlage est interdit.

DFCI 1^{er} coup de pioche le 31 octobre 2016. Mme Nathalie SIMON, initiatrice du projet et qui ne l'a pas abandonné prend la parole. L'inauguration aura lieu au printemps. Coût des travaux 250 000 €

PPRIF (Plan de protection contre les risques d'incendie de forêt) Une réunion a eu lieu en mairie de secteur le 27 janvier. Pour le moment c'est une étude. Ce plan ne tient pas compte des pistes DFCI mais nous promet des contraintes supplémentaires (élargissement de la zone de débroussaillage, enterrement ou emmurement des citernes...). Possibilité de consulter leur site : Ddtm-concertation-pprif@bouches-du-rhone.gouv.fr
Accueil de M. ROYER-PERREAUT Maire des 9e et 10e arrondissements.

4 – DOSSIERS EN COURS

Le soir du 26 janvier coupure d'électricité dans toute la Panouse.

Détérioration du système de chauffage du local du CIQ.

Travaux : Mme BONNET indique le calendrier des travaux. Nous passons la parole à notre Maire de secteur qui nous renseigne sur le devenir du projet de Construction sur la parcelle Serena. Une modification de permis de construire a été demandée le 13 septembre 2016 par la Sté Eiffage qui remplace la Sté Stéva. Cette modification concerne la bâtisse (le château) qui sera rénovée pour des logements. Nous resterons vigilants.

Les travaux de voirie : Comme chaque année, des travaux sont prévus à la Panouse.

Pour 2015 : restauration totale de la chaussée de l'avenue Charles Perrot, du chemin des Chalets, des travaux d'étanchéité du local du CIQ.

Pour 2016 : les travaux ERDF dans l'avenue de la Grand Gorge. La chaussée a été rénovée dans sa totalité.

Pour 2017 : beaucoup de travaux sont entrepris dans le 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements et il n'est pas possible de privilégier la Panouse. Le Maire nous promet toutefois de ne pas nous oublier.

Travaux demandés : élargissement chemin de l'Eperon, plaques des rues défectueuses, marquage sur la place Esquiros, demande d'un portail à l'entrée du local du CIQ.

5- DOSSIERS RELATIFS AU QUARTIER

B.U.S. Boulevard Urbain Sud : Mr ROYER-PERREAUT répond à toutes les questions

Les travaux débuteront 2^{ème} semestre 2017. Première tranche échangeur Florian/Le Cabot, dépose de la passerelle, passage souterrain de Florian jusqu'au collège Gyptis. 30 à 36 mois de travaux.

Jardin de la Mathilde. Initialement prévu comme réserve pour le BUS, il passera de 22 000 m² à 12 000 m².

Il est prévu d'allonger la ligne de métro jusqu'à St Loup et de créer une ligne de tramway de Dromel au collège Sylvain Menu. Ce tramway desservira les hôpitaux sud.

ZAC Régný : réaménagement en tenant compte de la spécificité du lieu. Un nouvel architecte Nicolas MICHELIN a été retenu pour revoir le projet initial (700 logements). Il est prévu un à deux groupes scolaires de 16 classes, une crèche, une maison de quartier et si possible une halle couverte. Monsieur ROYER PERRAULT sera vigilant pour qu'il ne se construise pas de logements sociaux dans notre quartier.

PLU : modification en cours. Elle tient compte de la métropole et devient le PLUI.

PROPRETE : la Présidente rappelle qu'il existe 2 déchèteries près de chez nous.

Plusieurs Panousiens se sont plaint du ramassage des ordures ménagères et surtout du non-respect des poubelles qui sont jetées n'importe comment au milieu de la rue et qui souvent sont détériorées.

6- QUESTIONS DIVERSES

Deux habitants du 12 avenue de la Panouse demandent la possibilité d'installer des ralentisseurs dans le bas de la Panouse. Monsieur le Maire promet d'étudier la question, il demande à M MURACCIONE, délégué à la voirie d'en prendre note.

Problème récurrent de la circulation dans l'avenue de la Panouse. Réponse de notre Maire : dans la perspective de la modification du PLUI, restriction des permis de construire dans la Panouse.

La séance est levée. La Présidente nous invite à l'apéritif.



La carrière de Saint-Tronc (Marseille, 10ème arrondissement) est exploitée depuis 1840 environ. Elle a été rachetée par Monsieur Joseph PERASSO dans les années 30.

Elle est alors devenue une entreprise familiale puisque plusieurs générations de PERASSO l'ont dirigée jusqu'en 1980, date à laquelle elle a été vendue à COLAS Midi Méditerranée. L'entreprise PERASSO a, dès le milieu du siècle, connu un véritable essor dans la région, la demande était importante et la concurrence peu représentée.

- Commercialisation Blocs et Bordures
- Concassage des matériaux
- Commercialisation planchers
- Déballe de matériaux inertes
- Commercialisation de Granulas



Perasso Marseille
Chemin du Vallon de Toulouse.
Saint-Tronc

B.P 542
13422 MARSEILLE
Téléphone du siège social :
04 91 17 08 17



Résidence pour Personnes Agées
Dolcea Christian GDP Vendôme

> Située dans le 9ème arrondissement dans le quartier de la Panouse

Vous recherchez, dans votre quartier ou ses environs,
une **MAISON DE RETRAITE** ou un **ACCUEIL DE JOUR**

Résidence Beau-Site
13009 Marseille
Tél. 04 91 26 98 60

Accueil de personnes âgées autonomes ou dépendantes
Séjours permanents ou temporaires*
Animations variées et adaptées
Cadre chaleureux et restauration de qualité

> située au cœur d'un espace calme et arboré > 120 lits
> salle de restaurant > salons > salon de coiffure

www.dolcea.fr
15, avenue Charles Perrot
La Panouse - 13009 Marseille

Dolcéa
La vie en douceur

Le CIC à vos côtés
pour vous accompagner
dans vos projets.

Rencontrez-nous à l'agence
CIC Marseille Cabot Rouvière :
88 Boulevard du Cabot
13009 MARSEILLE

☎ 0 820 300 918 (0,12 € TTC/mn)

CIC

Parce que le monde bouge.

CIC L'ensemble de Banque - RCS Lyon - SIREN 954 507 976.

cic.fr

